# REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

#### 2018/3761

Attribution d'une subvention de 3 000 euros à l'association "Les Rebelyons" pour l'organisation de la 9e édition du tournoi de l'OV'à'Lyon, du 30 mars au 1er avril 2018

Direction des Sports

**Rapporteur**: M. CUCHERAT Yann

## **SEANCE DU 26 MARS 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL: 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE: 5 AVRIL 2018

\_\_\_\_\_

**PRESIDENT**: M. KEPENEKIAN Georges **SECRETAIRE ELU**: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS: M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES: M. HAVARD, M. TETE

2018/3761 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 3 000 EUROS A L'ASSOCIATION "LES REBELYONS" POUR L'ORGANISATION DE LA 9E EDITION DU TOURNOI DE L'OV'A'LYON, DU 30 MARS AU 1ER AVRIL 2018 (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Créée en juillet 2007, l'association « Les Rebelyons » (domiciliée « chez Centre LGBTI » 19 rue des Capucins à Lyon 1<sup>er</sup>) a pour objet de développer la pratique du rugby à XV et à VII dans le respect des règles fédérales, tout en favorisant l'intégration des gays, lesbiennes et transsexuels dans le milieu du rugby.

Elle contribue ainsi à promouvoir une image positive et constructive de l'homosexualité permettant l'évolution des mentalités du monde sportif et l'acceptation des différences.

Elle participe également, chaque année, à des rencontres dans le cadre de tournois de niveaux régional, national et international comme « l'Union Cup » et la « Bingham Cup ».

Du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2018, elle organisera la 9<sup>e</sup> édition du tournoi de l'Ov'à'Lyon, sur les terrains du campus de la Doua.

Ce tournoi de rugby loisir à VII rassemblera entre douze et quatorze équipes venues de diverses villes françaises, soit environ 140 joueurs.

En 2017, l'association « Les Rebelyons » a reçu une subvention de 3 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de la 8° édition du tournoi de l'Ov'à'Lyon, par délibération n° 2016/2564 du 14 novembre 2016.

Par ailleurs, elle ne reçoit pas de subvention annuelle de fonctionnement de la part de la Ville de Lyon.

Le budget prévisionnel de la 9e édition s'élève à 10 400 €

L'association « Les Rebelyons » a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière de 3 000 €

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation dans la lutte contre les discriminations, je vous propose qu'une subvention de 3 000 €lui soit allouée.

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement;

Ouï l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

### **DELIBERE**

- 1- Une subvention de 3 000 € est allouée à l'association « Les Rebelyons » pour l'organisation de la 9e édition du tournoi de l'Ov'à'Lyon, du 30 mars au 1er avril 2018.
- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPAMANI.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT